

Approbation de la mise en place du
dispositif d'accompagnement des étudiants
« décrocheurs » en Licence 1 STAPS

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 15 octobre 2024**

Délibération 2024/10/CFVU – 110

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la mise en place du dispositif d'accompagnement des étudiants « décrocheurs » en Licence 1 STAPS.

Toulouse, le 15 octobre 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet « Décrocheurs L1 »



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III**
PAUL SABATIER

Les décrocheurs en L1 STAPS

Effectifs 2022-2023



DFVU

Observatoire de la Formation et de la Vie Étudiante

Décrochage en STAPS

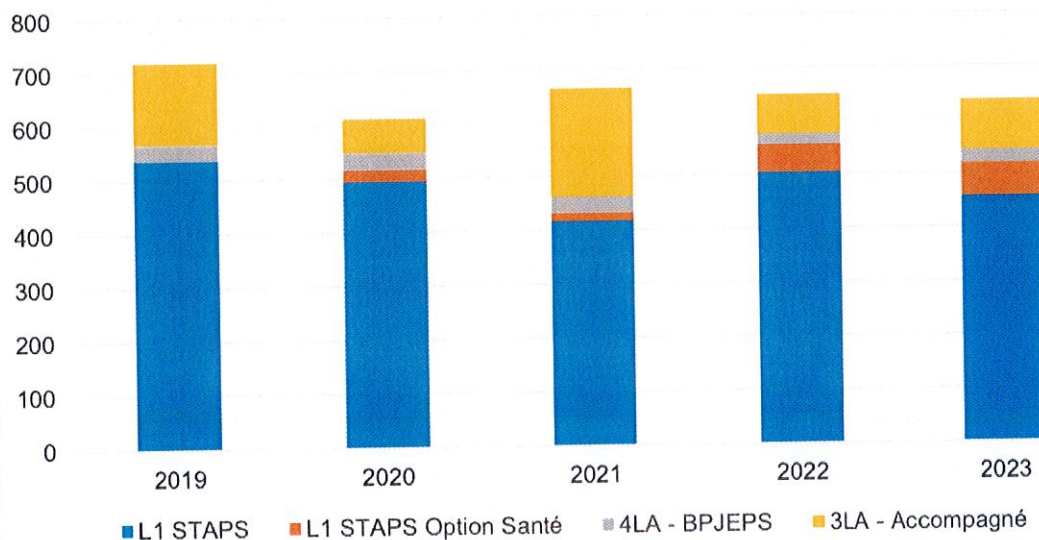
1.1 Effectifs étudiants

1.1.1 Evolution des effectifs sur cinq ans

Les effectifs sont stables autour de 640 étudiants en L1 STAPS depuis 4 ans

Formation	2019	2020	2021	2022	2023
L1 STAPS	538	495	417	504	456
L1 STAPS Option Santé		23	17	52	63
4LA - BPJEPS	28	30	29	20	24
3LA - Accompagné	153	64	202	74	94
Somme :	719	612	665	650	637

Evolution des effectifs par formation



1.1.2 Taux de décrochage

Le décrochage est défini par l'absence aux examens au terme de l'année universitaire, soit l'objet **VET – Présence (O/N) = N** dans Apogée pour l'étudiant inscrit.

	2019	2020	2021	2022
Effectifs décrocheurs	235	205	258	108
Taux de décrochage	32,7%	33,5%	38,8%	16,6%

Le nombre de décrocheurs a fortement diminué en 2022-23.

Projet décrocheurs de STAPS

Constats :

A la fin du premier semestre universitaire, un certain nombre d'étudiants témoignent de difficulté plus ou moins importantes voire décrochent du cursus STAPS (20 étudiants sans résultat à l'issue de la session 1 semestre 1 ; 60 étudiants sans résultats à l'issue de la Session 1 semestre 2 en 2024).

Peu de solutions sont actuellement mises à leur disposition pour envisager une poursuite d'étude dans le domaine du sport.

La volonté politique de créer des ponts entre les différentes filières de formation affirmée lors du Grenelle des métiers du sport en juin 2023 invite l'université et le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) de Toulouse à imaginer un dispositif permettant d'accompagner certains de ces étudiants dans la construction d'un projet.

Ce projet test limité à 2 ans avec évaluations successives prévoit :

- un temps de remobilisation par un travail de positionnement puis de projection professionnelle conduit conjointement entre le CREPS et le SUIO ;
- une période de découverte par la pratique de 2 à 3 formations JEPS (Jeunesse Education Populaire et Sport) au maximum ;
- de se préparer et de valider des diplômes et/ou prérequis à l'entrée en formation professionnelle ;
- de maintenir un engagement en STAPS au travers d'une UE au moins à valider au S2 ;
- de permettre un choix d'orientation éclairé : redoublement STAPS (si validation de l'UE citée *supra* ou réorientation en filière JEPS).

Objectifs :

1. Permettre à des étudiants de STAPS en situation de difficulté d'envisager une solution sécurisée à l'issue de leur première année ;
2. Outiller un positionnement individuel sur les intérêts, compétences, projections... professionnelles ;
3. Présenter et expérimenter les formations JEPS et les ponts entre les filières ;
4. Valider des prérequis d'entrée en formation professionnelle selon ses centres d'intérêts (TEP AF et/ou APT, BNSSA) ;
5. Se donner les moyens de redoubler en L1 STAPS avec succès.

Déclinaison :

- Public cible : 20 étudiants maxi
- Période d'accueil des étudiants : Février à Mai (selon planning individualisé) – Passation d'épreuves en juin
- Formations ciblées à découvrir / expérimenter) :
- - BPJEPS : APT et variations (+LTP, +HM, +montagne) / AF / AAN / cyclisme
 - DEJEPS : en fonction des intérêts et du niveau de pratique sportive

BPJEPS = Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport (niveau 4)

DEJEPS = Diplôme d'Etat JEPS (niveau 5)

APT = Activités Physiques Pour Tous

AF = Activités de la Forme

AAN = Activités Aquatiques et de la Natation

Simulation :

Si toutes les options étaient mobilisées par les étudiants :

Séquences collectives

Information collective	07h
Positionnement individuel et élaboration plan de formation	07h
Séquences Softskills	15h

Prérequis à l'entrée en formation

Prépa TEP AF (2j + 1h visio) pour 1 groupe	15h
Prépa TEP APT pour 1 groupe	07h
PSC1 si non acquis pour 1 groupe	07h
PSE1 (prérequis BP AAN) pour 1 groupe	35h
Prépa BNSSA (1h/semaine entre 17 février et mi-juin) pour 1 groupe	15h

Découverte des formations sur la base de 2 formations uniquement

Découverte diplôme 1 pour 5 stagiaires- Semaine 1	35h
Découverte diplôme 2 pour 5 stagiaires – Semaine 2	35h
Découverte diplôme 3 pour 5 stagiaires – Semaine 3	35h
Découverte diplôme 4 pour 5 stagiaires – Semaine 4	35h

DISPOSITIF TOTAL de 388h (Maximum) x43€de
l'heure 16 684 €

Proposition
CFVU : 10 k€
F2SMH : 5 k€